

## LE LAVANDOU - BORMES-LES-MIMOSAS

## Sept mois pour reconstruire le pont du Batailler

Le Département avait décidé la reconstruction du pont avant la crue de novembre 2014. Mais l'événement a accéléré le calendrier. Des perturbations sont à prévoir pour rallier Bénat et la Favière

Après les inondations du 19 janvier 2014, pressé par le SIPI (Syndicat intercommunal de prévention pour les inondations) et les riverains touchés à diverses reprises par les débordements du Batailler, le département du Var avait accepté le principe de reconstruire le pont sur la RD298, qui dessert Bénat et la Favière. Dix mois plus tard, fin novembre 2014, une crue exceptionnelle de 200 m<sup>3</sup>/s (plus de deux fois le débit de référence) emportait une partie l'ouvrage, accélérant le calendrier.

## La longueur du pont sera doublée

Au printemps 2016, des travaux de dévoisement des réseaux avaient constitué la première étape du chantier. Voici venu le temps du gros œuvre, la construction d'un pont d'une largeur de 16 m (au lieu de 8,50 m, largement sous-dimensionné) et dont le tablier sera rehaussé de



Fin novembre 2014, une partie du pont du Batailler avait été emportée dans une crue. C'est tout l'ouvrage qui va être reconstruit, élargi et rehaussé. (Photo doc B. K.)

70 cm. Les travaux débuteront le lundi 3 octobre, ce qui créera des perturbations de circulation (voir encadré) que les élus n'occultent pas. « Bien sûr qu'il y aura des désagrèments, mais nous ferons le maximum pour les minimiser,

a lancé Marc Giraud, président du Département, mardi en fin d'après-midi lors d'une réunion publique. C'est aussi votre conseiller du canton qui s'exprime, je sais que Bormes et Le Lavandou ne vivent pas que l'été. Je vous donne ren-

dez-vous en mai-juin. » « En trente ans d'existence, ce pont a montré plus que ses limites, c'est le moins que l'on puisse dire, a dit le maire du Lavandou Gil Bernardi. Je tiens à saluer l'intervention déterminante de Marc Giraud qui n'a



Mardi, les maires de Lavandou et Bormes, le président de la communauté de commune et du Département, lors de la réunion publique. (Photo VLP)

pas ménagé son temps ni sa présence sur le terrain. Un an pour dessiner un nouveau pont, cela peut sembler long, mais c'est très court. Merci aux membres de l'association des inondés pour leurs conseils et leur vision extérieure pour alimenter le projet. Merci aux propriétaires riverains dont la bonne volonté a été au rendez-vous. Ceuvrer pour la sécurité publique est quelque chose de capital. Le challenge était énorme. »

## D'autres travaux sont à venir

Le Département investit 920000 € pour cette opéra-

tion dont le bureau d'études Corinthe est maître d'œuvre. L'opération comprend le réaménagement du carrefour avec pose d'un plateau traversant pour piétons.

« Il s'agit d'une étape capitale mais le recalibrage du pont du Batailler n'est pas l'objectif final, a repris Gil Bernardi. Durant l'été 2017, nous accélérerons le chantier d'élargissement des berges en amont, sur la commune de Bormes, pour 2 M€. » Puis le pont Vincent-Auriol, en aval, au Lavandou, sera lui aussi élargi en décembre 2017.

S. MOUHOT

## Calendrier

**Lundi 3 octobre** au matin : début des travaux.

**Lundi 10 octobre** au matin : interruption de la circulation sur la RD198 et la RD298 au niveau du pont du Batailler.

**Jeudi 20 octobre** (estimation) : destruction du pont. Un protocole d'alerte est instauré, visant à retirer les engins de chantier de la rivière, en cas d'alerte crue inondation.

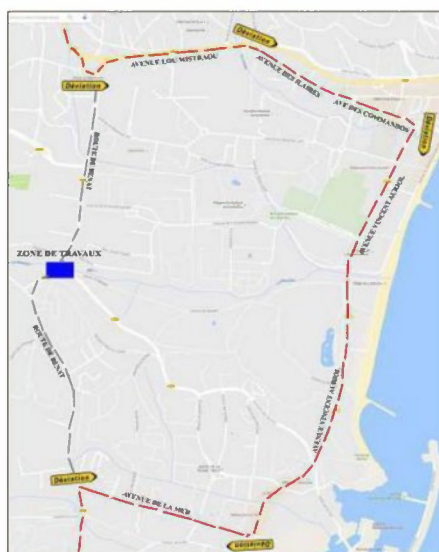
**Courant décembre 2016** : livraison des poutres en béton préfabriqué qui soutiendront le tablier.

**Mi-mai 2017** : Rétablissement de la circulation si les intempéries ne retardent pas le chantier. « Le critère de réalisation rapide des travaux a été déterminant dans le choix des entreprises », a noté Gil Bernardi.

## Déviation par le bord de mer pour rejoindre la Favière

La route de Bénat sera coupée de part et d'autre du pont du Batailler à partir du 10 octobre au matin. Il sera également impossible de rejoindre la route de la Favière (RD198) depuis la route de Bénat (RD298) au niveau du pont en rive droite. Des déviations seront mises en place et des aires de retournement aménagées en amont de la zone de chantier pour chacune des trois voies concernées (RD298 « nord du Batailler », RD298 « Sud du Batailler » et RD198 « route de la Favière »).

Durant sept mois, le seul accès à la Favière sera par l'avenue Vincent-Auriol (tracé rouge sur la carte). La circulation des bus subira les mêmes contraintes. La fiche horaire de la ligne 88016 de Varlib sera actualisée dès la fin de cette semaine sur le site www.varlib.fr. Deux arrêts ne seront plus desservis, le temps que durera cette déviation.



En bleu à gauche, le site du chantier. En rouge, le seul itinéraire possible vers la Favière et le quartier de Bénat. (Photo DR)

## QUESTIONS-RÉPONSES

## Pourquoi ne pas élargir d'abord le pont Vincent-Auriol pour éviter l'effet d'entonnoir ?

Gil Bernardi à un président de syndicat : « Pour l'élargissement du pont Vincent-Auriol, la balle est dans votre camp, il faudra l'accord de la copropriété mitoyenne. Notre ambition est de régler toute la problématique avant le 31 décembre 2017, quand la compétence sera transmise à la communauté de communes. Il faudra trois ans pour voir les concrétisations du Papi (programme d'actions de prévention inondations). Nous souhaitons éviter de perdre le moins de temps possible. »

## Quelle réflexion sur le long terme ?

François de Canson, président de la communauté de communes : « Le Papi sera déposé le 10 décembre, nous espérons qu'il sera validé en mars 2017. Il nous permettra de voir plus loin et de lancer des travaux structurants de plus grande importance. »

## Y aura-t-il encore des inondations dans la plaine du Batailler à la mise en service du nouveau pont ?

Gil Bernardi et le directeur des services techniques du Département : « Le pont est prévu pour absorber 93 m<sup>3</sup>/s. Mais vu la violence des inondations subies en 2014, la rive gauche sera toujours impactée, sous la forme d'un simple ruissellement ou d'une "inondation acceptable" dans laquelle un adulte pourra se tenir en sécurité. La lame d'eau sera abaissée de 50 cm à 70 cm. »

## Le rehaussement du pont permettra-t-il toujours aux convois exceptionnels (bateaux) de passer ?

Le directeur des services techniques du Département : « Oui, la pente a été étudiée pour cela. Et le virage depuis la route de la Favière sera moins serré. »